

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 31 janvier -2 février 2005

RAPPORTS ANNUELS

**Point 4 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2005/4-C/Rev.1
2 février 2005
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO

**Mise en œuvre du Programme de réformes du
Secrétaire général et de l'examen triennal
d'ensemble de la politique générale**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur de la Division des Relations extérieures (PER): M. A. Jury tél.: 066513-2601

Administrateur des Relations extérieures, PER: Mme K. Gola tél.: 066513-2375

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RESUME

À la Session annuelle de mai 2004, le Conseil d'administration du PAM a approuvé un nouveau système rationalisant l'établissement des rapports au Conseil d'administration et aux instances supérieures du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F). Les trois rapports — Section II de l'ancien “ Rapport annuel du Directeur exécutif”, “Rapport sur le suivi des Résolutions de l'Assemblée Générale et du Conseil économique et social” et “Rapport sur la Résolution de l'Assemblée générale A/RES/56/201, Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement (TCPR)” — ont été combinés en un rapport unique intitulé “Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO”.

Il s'agit du premier rapport complet présenté au Conseil conformément à sa décision de mai 2004. Le rapport est soumis à la Première session ordinaire du Conseil de 2005 au lieu d'être présenté à la session annuelle comme par le passé. Du fait de cette décision et pour respecter les délais impartis à la préparation de ce rapport, on n'y a pas inclus de statistiques concernant les parties B “Financement et Ressources” et “Équilibre entre les sexes parmi le personnel du PAM” pour toute l'année 2004.

Les informations pour l'année 2004 seront présentées dans le Rapport annuel, qui sera soumis à la session annuelle du Conseil d'administration en 2005. Ce rapport ne fera pas état de la Résolution de l'Assemblée Générale de 2004 sur l'Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement, parce que l'Assemblée générale n'a pas achevé l'examen de cette résolution avant la date limite fixée pour la préparation de ce rapport. Les informations statistiques sur la coopération avec les partenaires, y compris les organisations non gouvernementales et les organisations basés à Rome n'incluront pas de données finales pour 2004, celles-ci n'étant disponibles qu'au début de 2005.

Conformément à la demande présentée dans la Résolution A/RES/56/201 de l'Assemblée générale: Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement, le rapport souligne les réalisations du PAM et les progrès accomplis en 2004 conformément au modèle approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement pour le Rapport annuel. Le PAM a continué de fournir des contributions importantes et, dans de nombreux cas, a pris la direction des opérations pour renforcer la collaboration interorganisations et améliorer ses opérations dans l'esprit de la réforme des Nations Unies.

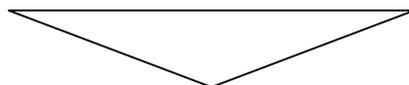
Conformément à la décision du Conseil sur la rationalisation des rapports de l'organisation, les tableaux présentés dans ce document ont trait au suivi des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des points marquants soulevés à la cent vingt-quatrième session du Conseil de la FAO (Rome, 23-28 juin 2003) et à la trente-deuxième session de la Conférence de la FAO (Rome, 29 novembre–9 décembre 2003) qui n'avaient pas été précédemment soulevés au Conseil de la FAO.

Les tableaux sont au nombre de quatre. Deux se rapportent aux résolutions de l'Assemblée générale qui mentionnent le PAM comme organisme assurant le suivi ou qui assignent à des programmes des Nations Unies un rôle de suivi du ressort du PAM. Les résolutions de l'Assemblée générale considérées couvrent la période allant d'avril à décembre 2003.



Pour chaque résolution on a indiqué les actions engagées par le PAM en 2003–2004. Les actions se réfèrent à un document du PAM tel qu'un document du Conseil d'administration. En l'absence de document, la politique générale ou l'opération du PAM est mentionnée sous "Mesure prise par le PAM". Les troisième et quatrième tableaux se réfèrent aux points marquants soulevés à la cent vingt-quatrième session du Conseil de la FAO et à la trente-deuxième session de la Conférence de la FAO.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve le Rapport annuel du Directeur exécutif au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2004 (WFP/EB.1/2005/4-C). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11 du 24 mai 2004, le Conseil demande que le Rapport Annuel soit transmis au Conseil économique et social des Nations Unies et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, avec les décisions et recommandations du Conseil pour 2004 et la présente décision.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



STRUCTURES ET MECANISMES

Le PAM et le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG)

1. En 2004, le PAM a continué d'appuyer activement les efforts de l'UNDG pour assurer une programmation de qualité et promouvoir le programme de réformes du Secrétaire général. L'accent a été mis sur l'établissement d'un processus commun de programmation par pays et des instruments connexes et sur le déploiement d'équipes de pays des Nations Unies (UNCT) chargées d'appuyer l'exécution de programmes simplifiés et harmonisés sur la base d'une matrice des résultats du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). En tant que membre de l'UNDG et du Comité exécutif de l'UNDG, le PAM a pris une part active à la conduite de ces activités. Les données d'expérience réunies et les enseignements tirés de la première année d'exécution en 2003 sont complétés par le Système d'appui et d'assurance de la qualité qui soutient les équipes de pays au niveau régional. L'UNDG a par ailleurs centré ses efforts sur les problèmes de transition, de maintien des acquis en matière de développement et d'intégration aux activités en cours et futures de l'UNDG, notamment dans les pays sortant d'un conflit.
2. Les contributions du PAM à l'UNDG en 2004 ont notamment consisté à :
 - présider le groupe de gestion de l'UNDG chargé de simplifier et d'harmoniser (S&H) les méthodes financières, gestionnaires et programmatiques des organisations;
 - Par le biais des groupes de gestion et de programmation de l'UNDG mettre au point les instruments restants en vue d'établir un mécanisme commun de programmation par pays prévoyant des modalités simplifiées de transfert d'espèces et des travaux complémentaires sur la programmation conjointe;
 - mettre au point un système affiné de suivi et d'évaluation (S&E) de l'UNDAF et assurer l'application de la matrice de résultats de l'UNDAF, du plan d'action des Programmes de pays (CPAP), du Plan de travail annuel et des rapports;
 - participer au groupe d'appui des Programmes de pays nouvellement constitué pour renforcer l'appui aux équipes de pays, assurer la formation et fournir les directives nécessaires pour établir au niveau des pays des programmes opérationnels tenant compte des nouvelles procédures;
 - participer à des groupes de travail appuyant un plan d'action axé sur la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire;
 - participer aux groupes d'appui et d'assurance de la qualité au Siège et dans les régions en vue de soutenir les équipes de pays et de faire bénéficier des enseignements recueillis les bilans communs de pays (CCA), les UNDAF et les matrices des résultats;
 - participer à un groupe de travail examinant les problèmes de transition posés par le remplacement de programmes humanitaires par des programmes de développement, par la prévention des conflits et les interventions;
 - participer à un groupe de travail examinant comment les problèmes de simplification et d'harmonisation étudiés par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pourraient appuyer la simplification et l'harmonisation aux Nations Unies; et
 - établir à l'intention des équipes de pays des directives sur la participation aux stratégies de lutte contre la pauvreté (PRS) et aux documents stratégiques de lutte contre la pauvreté (PRSP).



Comité exécutif pour les Affaires humanitaires (ECHA)

3. Le PAM a continué de faire bénéficier de sa vaste expérience humanitaire les délibérations d'ECHA sur la mise au point de stratégies communes lors de crises humanitaires particulières. Il a apporté une contribution utile aux discussions du Comité sur les problèmes de coordination et de sécurité au Tchad, en Colombie, en République populaire démocratique de Corée, à Haïti, au Népal, en Afrique australe — où le Directeur exécutif du PAM continue d'assumer le rôle d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les besoins humanitaires —, au Soudan et dans le nord de l'Ouganda. En 2004, l'ECHA a également poursuivi son action en faveur de la protection des civils et a amené le Conseil de sécurité à considérer cet aspect essentiel de certaines opérations humanitaires.
4. Le PAM a maintenu son appui aux activités du groupe de travail d'UNDG/ECHA sur les problèmes de transition chargé d'établir des directives pour les opérations des Nations Unies. Le rapport final a été publié en mai 2004; le PAM a continué d'appuyer la mise en œuvre des recommandations. Il s'est aussi employé avec d'autres organismes humanitaires à inciter différentes organisations du système des Nations Unies à participer davantage à la planification et à l'exécution de missions intégrées, et poursuivra les efforts dans ce sens en 2005. Le PAM a préconisé le respect absolu des principes humanitaires dans la conception et la mise en œuvre de missions intégrées et a continué de collaborer avec le Coordonnateur des secours d'urgence à la sélection de Coordonnateurs pour les affaires humanitaires.

Comité permanent interorganisations (IASC)

5. Le PAM s'est employé à renforcer la coordination et l'efficacité des efforts humanitaires interorganisations par sa participation à l'IASC.
 - Le PAM a co-présidé avec le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) un mécanisme de consultation sur les services communs humanitaires qui a formulé des recommandations en vue d'améliorer la coordination opérationnelle en promouvant la coopération entre le Centre conjoint de logistique des Nations Unies (UNJLC), le Service aérien humanitaire (HAS), le Centre d'information humanitaire (HIC), la Coordination entre services civils et militaires (CMCoord) et les télécommunications interorganisations dans les situations d'urgence (IAET).
 - En qualité de co-Président du sous-groupe de travail de l'IASC sur la planification préalable et la préparation aux situations d'urgence, le PAM a pris la direction d'un nouveau renforcement des initiatives interorganisations en matière de préparation aux urgences: poursuite des efforts pour institutionnaliser l'identification précoce de crises imminentes, établissement et lancement pour le compte de l'IASC d'un service web (HEWSweb) de détection précoce des besoins humanitaires, introduction d'un Rapport IASC de détection/action précoces et renforcement de la planification préalable interinstitutions et de la préparation aux situations d'urgence dans des contextes préoccupants en Afrique de l'ouest, au Moyen-Orient et en Asie centrale.
 - Le PAM s'est employé à établir des instruments d'évaluation des besoins interorganisations et a testé la matrice mise au point au Burundi et en République démocratique du Congo (RDC).
 - Le PAM a pris une part importante aux efforts déployés par les organisations pour établir à l'intention des équipes de pays des directives sur l'interface entre opérations humanitaires et militaires.
 - L'année 2004 a été marquée par la mise au point de l'Ensemble des politiques de l'IASC concernant les mesures concertées à prendre dans le cas de personnes



déplacées dans leur pays. On peut en attendre une simplification et une accélération des consultations et de la planification et des mesures d'aide et de protection plus efficaces et plus rapides en faveur des PDI.

Processus d'appels communs (CAP)

6. Le PAM a continué de jouer un rôle important dans le CAP, qui en réalité est beaucoup plus qu'un document: il assure la coordination entre différents acteurs et activités, et le PAM lui consacre beaucoup d'efforts. Indépendamment du secteur alimentaire, le PAM participe à tout ce qui concerne la logistique, les communications, la sécurité et la coordination sur le terrain. De sérieux efforts ont été faits au niveau interorganisations pour renforcer les évaluations des besoins qui sont à la base des opérations du CAP et des activités ultérieures de l'organisation. L'instrument — une matrice intersectorielle — a été utilisé dans les phases préparatoires de deux CAP pour 2005.

FINANCEMENT ET RESSOURCES

7. Le PAM a reçu un montant record de 2,6 milliards de dollars E.U. en contributions confirmées en 2003, soit une augmentation de 43 pour cent par rapport à l'année précédente. Il a fourni 6 millions de tonnes d'aliments à 104 millions de personnes dans 81 pays. Le financement multilatéral qui était de 19 pour cent en 2002 est tombé à 12 pour cent en 2003, ce qui a limité dans une certaine mesure l'efficacité des interventions.
8. Au 29 novembre 2004, le PAM avait reçu 1,7 milliard de dollars, soit 70 pour cent des besoins prévus pour 2004, qui se montent à 2,4 milliards de dollars. Ce déficit préoccupe le PAM.
9. En 2003, 57 pour cent des ressources du PAM, soit 1,4 milliard de dollars, ont été fournis par les États-Unis; en novembre 2004, les contributions des États-Unis représentaient 45 pour cent du total reçu. La plupart des 20 donateurs principaux ont augmenté leurs contributions en 2003; dans le cas du Canada, de la Commission européenne, du Japon, de l'Afrique du sud, de la Suède, de la Suisse et du Royaume Uni l'augmentation a été supérieure de 15 pour cent par rapport à 2002. Six donateurs ont pour la première fois apporté une contribution en 2003: le Cameroun, le Koweït, le Malawi, les Îles Marshall, Monaco et la Fédération de Russie.

LE SYSTEME DES COORDONNATEURS RESIDENTS (CR)

10. Le PAM a continué de participer au Groupe sur les problèmes des Coordonnateurs Résidents (RCIG) et au Groupe consultatif interinstitutions (IAAP), qui examine et propose des candidatures aux postes de Coordonnateur Résident.
11. Au début de 2004, le PAM comptait quatre membres du personnel dont deux femmes parmi les candidats aux postes de Coordonnateur Résident. Les deux femmes ont été retenues et affectées, l'une au Liban, l'autre au Kazakhstan. A ce jour, le PAM a envoyé dix participants au Programme d'évaluation annuelle des compétences des Coordonnateurs résidents.
12. L'IAAP et le RCIG examinent actuellement les recommandations formulées par le Centre d'évaluation des Coordonnateurs Résidents sous la conduite de M. Rafeeuddin Ahmed, Conseiller spécial auprès du Directeur exécutif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). Ces recommandations portent notamment sur le renforcement du processus de désignation des candidats par l'établissement et l'adoption de



critères uniformes pour toutes les organisations, l'introduction d'exercices d'évaluation des compétences au Centre d'évaluation des Coordonnateurs Résidents, l'amélioration et la systématisation des formalités d'admission des Coordonnateurs résidents et l'examen aux fins de clarification du mandat du RCIG et de l'IAAP.

EXECUTION DU BILAN COMMUN DE PAYS (CCA) ET DU PLAN-CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT (UNDAF)

13. Le PAM a continué de jouer un rôle important dans l'appui des opérations au niveau des pays. En sa qualité de membre du Comité exécutif de l'UNDG, il a assuré la cohérence des CCA et des UNDAF et leur compatibilité avec les opérations de planification nationale, y compris les stratégies de réduction de la pauvreté.
14. En 2004, le PAM a présidé ou a participé aux groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA, la sécurité alimentaire, le développement rural, l'éducation, la santé, la gestion des catastrophes, la problématique hommes/femmes, l'information, la protection des enfants et les droits humains.
15. La participation du PAM aux groupes thématiques s'est soldée par des résultats dans différents domaines. En Angola et à Madagascar, le PAM a joué un rôle important dans la préparation de l'UNDAF. Au Cap Vert, il a concouru activement à l'établissement du document sur le CCA; la mise en œuvre de l'UNDAF a privilégié le programme d'alimentation scolaire du PAM. En Bolivie, le PAM a entrepris la rédaction d'un plan d'action dans le cadre d'un exercice interorganisations visant à tester le nouveau modèle utilisé par les organisations du Comité exécutif; au Niger, il a mis la dernière main à son plan d'action. En Sierra Leone, le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont mis au point la première stratégie de sécurité alimentaire du gouvernement. Au Burkina Faso, le PAM a catalysé l'action d'un sous-groupe de partenaires sur la nutrition. En Guinée Bissau, il a pris l'initiative de préparer le Plan d'action des Nations Unies contre le SIDA. Au Zimbabwe, il a appuyé le développement des capacités de L'ONUSIDA. Au Pérou, il a participé à l'établissement du rapport sur les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

HARMONISATION DES PROGRAMMES

16. Le PAM a continué de présider l'équipe interinstitutions de simplification et d'harmonisation (S&H) du Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG) qui a aidé les équipes de pays à formuler les CCAs et les UNDAFs ainsi qu'à établir les plans d'action des programmes de pays et les plans de travail annuels. L'UNDG appuie essentiellement les équipes de pays dans les secteurs suivants: i) formation — appui essentiel aux pays préparant un plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement/CAC, ii) directives de politique générale — directives du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement/CAC, instruments de programmation par pays et directives pour la programmation conjointe, iii) financement des équipes de pays pour l'organisation de la formation et d'ateliers au niveau national et iv) appui régional — base de données sur l'expertise des Nations Unies dans la région, assurance de la qualité sur les CAC et l'UNDAF.



17. Les efforts d'harmonisation du programme ont été appuyés en Afrique australe par le Bureau régional de coordination et d'appui interinstitutions (RIACSO) de Johannesburg, et par le maintien de la participation de Mr James Morris à titre d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les besoins humanitaires en Afrique australe. En juin 2004, Mr Morris s'est rendu au Malawi, au Mozambique, en Namibie et au Swaziland avec une équipe de représentants de la FAO, du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUP), du Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH et le SIDA (UNAIDS), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'OCHA et du PAM.
18. La mission a souligné la nécessité de renforcer la cohérence parmi les organismes des Nations unies et elle a débouché sur l'engagement de l'entreprise de conseil en gestion, le *Boston Consulting Group* (BCG), chargé d'aider les Nations Unies à établir un cadre permettant d'améliorer les structures de coordination au niveau de la région et des pays en vue de renforcer l'efficacité et l'impact des Nations Unies dans la région. Le BCG a soumis une série de recommandations qui ont débouché sur la création d'une Commission des Directeurs régionaux des Nations Unies et sur un plan d'action proposant des modifications des structures de coordination au niveau des pays et de la région compatibles avec les réformes envisagées par les Nations Unies.

COLLABORATION AU SEIN DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Collaboration avec les organisations basés à Rome

19. En juillet 2004, 77 projets conjoints FAO/PAM étaient exécutés dans 41 pays, le PAM fournissant les aliments et la FAO une aide technique. Le 20 août 2004, la FAO et le PAM ont signé un Mémoire d'accord avec la République du Congo pour lui permettre d'établir des structures conjointes d'intervention d'urgence et de renforcer les services nationaux et les organisations non gouvernementales (ONG) pour les mettre en mesure d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages.
20. Les missions conjointes d'évaluation des récoltes et des fournitures alimentaires sont un élément important de la collaboration entre la FAO et le PAM. En 2004, 17 de ces missions auxquelles participaient des personnes de l'extérieur ont eu lieu: 13 en Afrique, trois en Asie et une en Amérique centrale. Les procédures et méthodes d'évaluation conjointes ont été analysées en collaboration avec les donateurs – la Commission européenne, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID) et des organisations régionales de pays exposés à des crises fréquentes– la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Un mécanisme plus systématique de planification conjointe a été établi pour les évaluations régionales et des directives à l'intention des observateurs envoyées par les donateurs ont été mises au point et ont fait l'objet de tests. Les Directives révisées, qui devraient être disponibles en octobre 2005, incluront des mises à jour et des améliorations des procédures et des méthodes utilisées dans le cadre des missions, précisant notamment les rapports entre les disponibilités alimentaire globales au niveau national d'une part, la vulnérabilité et les besoins alimentaires des ménages d'autre part.



21. Le PAM a appuyé la lutte contre le criquet pèlerin dans les pays du Sahel en fournissant à la demande de la FAO et avec le financement du gouvernement italien les services d'un Ilyushin-76 basé à l'UNJLC à Brindisi, Italie, pour le transport de 160 tonnes de pesticides en Mauritanie, au Sénégal et au Tchad. En collaboration avec la FAO, le Comité permanent inter-États de lutte contre sécheresse dans le Sahel, et le système d'alerte rapide en cas de famine (FEWS NET), le PAM a conduit des missions dans quatre pays particulièrement exposés — Mauritanie, Mali, Niger et Sénégal — pour évaluer l'impact sur la sécurité alimentaire et les mécanismes de survie mis au point pour affronter la crise.
22. En juillet 2004, la collaboration entre le PAM et le FIDA portait sur sept projets exécutés au Cambodge, au Tchad, en Chine, dans la République démocratique populaire de Corée, en Inde, en République démocratique populaire Lao et en Tanzanie. Dans le cadre du nouveau Programme pilote de présence sur le terrain du FIDA, le bureau du PAM à New Delhi a accueilli les services du FIDA.

Collaboration avec l'UNICEF

23. La collaboration du PAM avec l'UNICEF s'est intensifiée au cours de l'année 2004, comme le montrent les initiatives énumérées ci-dessous.
 - Au cours de consultations de haut niveau sur la révision du Mémoire d'accord entre le PAM et l'UNICEF, les deux organisations ont identifié trois secteurs prioritaires dans lesquels la collaboration pourrait être renforcée aux niveaux mondial, régional et à celui des pays: augmentation de la scolarisation au niveau primaire et maintien des filles à l'école, réduction de la malnutrition et réduction du risque de VIH/SIDA et de la charge qu'il représente, notamment pour les orphelins et les enfants vulnérables. Des secteurs plus spécifiques de collaboration ont été identifiés dans le cadre de consultations avec les bureaux de terrain.
 - La mise en oeuvre conjointe par le PAM et l'UNICEF d'interventions scolaires d'un rapport coût-efficacité satisfaisant qui intéressait 25 pays en 2003 concernait 37 pays en 2004.
 - Le PAM et l'UNICEF ont obtenu d'une société 950 000 dollars pour la programmation conjointe d'interventions scolaires au Nicaragua.
 - En Afghanistan, le gouvernement, le PAM, l'UNICEF et l'OMS ont collaboré à une campagne nationale de déparasitage. Dans les écoles où le PAM appuie un programme d'alimentation scolaire, des vermifuges ont été distribués dans le cadre des cours d'éducation sanitaire.
 - Le PAM et l'UNICEF ont entrepris une enquête nutritionnelle nationale conjointe dans la République populaire démocratique de Corée et ont collaboré à des enquêtes nutritionnelles au Tchad et au Darfour.
 - En Éthiopie, l'UNICEF et le PAM ont lancé conjointement un projet de survie des enfants de trois ans associant fourniture de soins de santé et distributions alimentaires pour améliorer la desserte des services de santé et les chances de survie des enfants les plus vulnérables.
 - Le PAM a participé à un exercice conjoint UNICEF/PAM/USAID/ONUSIDA d'évaluation, d'analyse et de planification rapides dans 14 des 17 pays choisis pour donner l'élan nécessaire à l'instauration d'une stratégie nationale et aligner le programme des Nations Unies sur les besoins des orphelins et des enfants vulnérables.



Collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

24. En 2004, le PAM et le HCR ont aidé 2,4 millions de réfugiés dans 29 pays. La collaboration sur le terrain a porté sur des évaluations, des activités de suivi et de programmation conjointes. Les deux organisations ont arrêté la version définitive des *Directives d'évaluation conjointe*, qui ont été envoyées en Français et en Anglais aux bureaux de terrain et couvrent des secteurs d'action commune, comme les nouvelles urgences et les afflux de réfugiés, les évaluations approfondies de l'autonomie, les mesures préalables au rapatriement et à la réinsertion, le suivi et l'alimentation scolaire. Des interactions régulières au niveau de l'encadrement et au niveau opérationnel et des réunions avec les donateurs ont permis d'assurer la continuité des approvisionnements tout au long de l'année. Deux réunions de haut niveau ont eu lieu, à Rome et à Genève, entre le Haut Commissaire adjoint et le Directeur exécutif adjoint du PAM, ainsi que des cadres des deux organisations. Deux ateliers conjoints sur les MOU ont été organisés à Accra et au Caire pour familiariser le personnel de terrain avec les pratiques opérationnelles. Conformément au MOU révisé, le PAM assure désormais les distributions alimentaires au Kenya, au Pakistan, en Sierra Leone, en Ouganda et en Zambie. Une mission d'évaluation a été entreprise au Pakistan et un rapport préliminaire a été établi. Des missions sont prévues en Sierra Leone et en Ouganda avant la fin de 2004. Les résultats des cinq missions seront disponibles pour le milieu de l'année 2005 et constitueront la matière d'un document qui sera présenté au Conseil d'administration en octobre 2005.
25. En 2004, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a pris la parole à la première session ordinaire du Conseil d'administration; le Directeur exécutif du PAM a pris la parole au Comité exécutif du HCR et a participé à une table ronde sur la sécurité alimentaire au siège du HCR à Genève.

Collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

26. En juillet 2004, l'UNESCO a accueilli un atelier d'une journée consacré à des discussions de politique générale entre l'UNESCO et le PAM sur les vivres pour l'éducation dans le contexte de l'Éducation pour tous; la délégation du PAM était conduite par le Directeur exécutif et le but était de renforcer une décennie de collaboration. Plusieurs secteurs dans lesquels la collaboration entre les deux organisations pourrait effectivement être renforcée ont été identifiés, notamment i) l'éducation concernant le VIH/SIDA, l'accent étant mis sur l'éducation des filles, ii) la formation dispensant des aptitudes utiles à la vie et la prévention du VIH, iii) le maintien de la contribution à l'Éducation pour tous" par le biais d'activités d'alimentation scolaire, iv) la collaboration aux enquêtes sur la gestion axée sur les résultats et au système de suivi par satellite Argos et leur utilisation et v) le maintien de l'appui à l'éducation dans les situations d'urgence et post-conflit par des campagnes "Retour à la Paix, Retour à l'École".

Collaboration avec l'OMS

27. Le PAM a continué de travailler avec l'OMS à des stratégies nutritionnelles améliorant l'éducation, la santé et la nutrition et d'explorer les possibilités d'établir une synergie entre les services scolaires, de déparasitage notamment, et l'alimentation scolaire.
28. L'OMS et le PAM sont convenus de collaborer à des activités nutritionnelles et de lutte contre le VIH/SIDA et se sont efforcés d'instaurer une collaboration sur le terrain à l'appui



de l'initiative "3x5"¹ centrée sur le développement de la thérapeutique anti-rétrovirus (TAR). Six pays pilotes —Burundi, Malawi, Mozambique, Rwanda, Ouganda et Zambie— ont engagé des activités conjointes PAM/OMS ou envisagent de le faire. D'autres pays devraient entamer les discussions au début de 2005. Dans un certain nombre de pays participant à l'initiative 3x5, le PAM collabore avec l'OMS à différentes activités: appui nutritionnel aux malades chroniques et aux mères participant à la prévention de la transmission mère-à-enfant, activités de conseil sur la base du volontariat et programmes de traitement pour améliorer l'état de santé et soigner les infections opportunistes.

Collaboration avec l'ONUSIDA

29. En octobre 2003, le PAM est devenu le neuvième organisme à co-parrainer l'ONUSIDA. Depuis lors, plusieurs activités ont été menées conjointement. L'installation en 2004 du bureau régional de l'ONUSIDA pour l'Afrique orientale et australe dans les locaux du bureau régional pour l'Afrique australe à Johannesburg s'est traduit par un appui conjoint i) au suivi triple menace par le comité de haut niveau sur les Programmes (HLCP), ii) à l'établissement du plan d'action de la SADC contre le VIH/SIDA et iii) à la mise en œuvre de directives sur le VIH/SIDA dans des contextes d'urgence.
30. Au nombre des activités des pays figure la récente initiative de programmation conjointe au Swaziland, les organisations des Nations Unies envisageant de joindre leurs efforts pour renforcer l'impact de la lutte contre le VIH/SIDA, sous la conduite des bureaux locaux du Coordonnateur résident des Nations Unies et de l'ONUSIDA.
31. En collaboration avec l'OMS et l'ONUSIDA, le PAM établit actuellement un mécanisme d'échange d'informations sur la santé et la sécurité alimentaire et de données sur la crise causée par le SIDA à l'appui de l'initiative 3x5. Ce partenariat sert de tremplin à la programmation complémentaire en améliorant le ciblage et la fourniture de services d'appui.
32. Le PAM a collaboré avec l'UNICEF, la FAO et l'ONUSIDA à la recherche d'approches opérationnelles des soins nutritionnels et de l'appui aux personnes séropositives ou affectées par le VIH/SIDA en vue de l'élaboration de directives mondiales avec l'OMS.
33. Le PAM, le HCR et l'UNICEF ont travaillé conjointement à l'établissement d'un manuel sur les programmes envisageables dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA et sur les aliments et la nutrition dans des contextes de réfugiés, qui devrait être diffusé au début de l'année prochaine. Le HCR et le PAM soumettront les directives à des tests en 2005.

Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies (UNSCN)

34. Le Service de la nutrition du PAM a joué un rôle important dans les activités de l'UNSCN. Le PAM a continué de participer au comité d'orientation, notamment pour la préparation de la réunion annuelle de 2005 au Brésil. Le PAM et la FAO ont accueilli en février 2004 une réunion du comité permanent de la nutrition visant à arrêter des orientations en matière de stratégie et de politique générale. Le PAM a aussi coordonné les

¹ L'OMS a récemment lancé l'initiative 3 x 5 pour faire accéder à la thérapeutique anti-rétrovirus 3 millions de personnes infectées par le VIH dans les pays en développement d'ici à la fin de 2005. Pour être efficace, la thérapeutique doit être administrée à des malades ayant accès à des aliments nutritifs. Or, dans la plupart des pays où la prévalence du VIH est élevée et où le traitement aurait l'impact maximum, les problèmes d'insécurité alimentaire sont chroniques. Le PAM est fortement présent dans la plupart de ces pays, où différents programmes d'aide alimentaire ciblent les pauvres qui ont faim. Dans certains pays, le PAM fournit déjà un appui nutritionnel aux malades du SIDA, mais peu de programmes atteignent à cette date les personnes bénéficiant de la thérapeutique anti-rétrovirus



réactions du Comité au projet de plan d'action du groupe de lutte contre la faim en liaison avec les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du millénaire.

35. Le personnel du PAM a participé à la session annuelle de 2004 à New York et a présenté plusieurs exposés aux sessions des groupes de travail. Il a également participé aux discussions des groupes de travail sur le VIH/SIDA, la sécurité alimentaire des ménages, l'hygiène et la nutrition scolaires, la nutrition dans les situations d'urgence et les micronutriments.
36. Le PAM a apporté une contribution technique aux publications périodiques du Comité permanent telles que *Nutrition Information in Crisis Situations* et *SCN News*.

Collaboration avec les ONG

37. En 2004 le PAM a lancé un partenariat stratégique avec les ONG dans le cadre de ses efforts pour "être le meilleur partenaire possible". L'objectif est d'explorer de nouveaux types de relations avec les ONG qui, par le jeu de la complémentarité, augmenteront l'impact et la durabilité. Dans une première phase, le PAM a engagé une enquête sur la perception des parties prenantes et une série de dialogues avec les ONG partenaires. *World Vision* a participé au premier dialogue à Rome à la fin de mars, d'autres entretiens ont suivi tout au long de l'année.
38. Une opération de collecte des données, mise en route en 2003, a fourni au PAM des informations quantitatives sur ses relations avec 1 416 ONG travaillant sur le terrain, dont 172 ONG internationales et 1 244 locales. L'opération a été intégrée à l'exercice annuel de collecte des données.
39. En mai 2004, le PAM a finalisé les directives sur les dispositions régissant les partages de coûts avec les partenaires, qui avaient été établies dans le cadre de consultations et de négociations avec les principales ONG avec lesquelles il travaille. La mise en œuvre des directives sera suivie par un groupe consultatif interdivisions.
40. Au cours de la réunion mondiale du PAM qui a eu lieu à Dublin en juin 2004, le rôle essentiel des partenariats face à l'ampleur des problèmes qui se posent aujourd'hui a été souligné. Différentes ONG ont été invitées à discuter du thème "Comment établir et maintenir de bons partenariats avec les ONG".
41. Le Directeur exécutif a entretenu les relations avec les partenaires de la société civile au cours de ses déplacements dans des pays donateurs. En 2004 il a rencontré des ONG cadres et des ONG individuelles en Australie, aux Pays-Bas, en Nouvelle Zélande et en Norvège; les discussions ont porté sur les problèmes humanitaires.
42. En novembre 2004, la réunion rassemblant chaque année le PAM et les ONG partenaires a donné suite aux conclusions de l'enquête sur l'opinion des parties prenantes concernant la nécessité de renforcer la participation. La réunion qui a duré trois jours et rassemblé 25 organisations a évalué i) les relations opérationnelles du PAM avec les ONG partenaires en 2003–2004, ii) les difficultés rencontrées et les possibilités offertes aux partenariats par la lutte contre la faim dans le monde, iii) le potentiel de l'Initiative des partenariats stratégiques et iv) les faits nouveaux au PAM.



INTEGRATION AUX PROGRAMMES DE LA PROBLEMATIQUE

HOMMES-FEMMES

43. En 2004, le PAM a encore augmenté son appui à la mise en œuvre des Engagements renforcés en faveur des femmes (ERF) conformément à sa politique concernant la problématique hommes-femmes pour 2003–2007. Il a mis des ressources considérables à la disposition de plusieurs initiatives importantes.
44. Au nombre des réalisations pour 2004:
- Des directives complètes ont été préparées et sont disponibles sur le intranet du PAM pour aider le personnel et les organisations partenaires à mettre en œuvre les ERF. Les directives spécifient les besoins minimaux liés à l'exécution de chaque engagement. Des directives pratiques ont été établies pour une analyse de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire tenant compte de la disparité entre hommes et femmes.
 - Une initiative de formation et d'apprentissage a été lancée avec l'aide technique d'*InWEnt, Capacity Building International*, Allemagne. Le but est d'aider les bureaux de pays à se doter des moyens nécessaires pour mettre en œuvre les ERF. En 2004, 21 membres du personnel ont été préparés à faire de la formation dans le cadre des ateliers sur les ERF organisés dans les pays; des activités de formation ont été organisées dans 14 bureaux de pays et dans deux bureaux régionaux; 430 membres du personnel et partenaires en ont bénéficié.
 - Des enquêtes de référence ont été entreprises sur tous les ERF et ont été accompagnées d'autoévaluations dans 48 pays, dont 27 ont également exécuté des enquêtes sur place. Les résultats complétés par les enquêtes de suivi prévues en 2007 permettront au PAM d'évaluer les progrès accomplis conformément aux objectifs de la gestion axée sur les résultats.
 - Des études de cas ont été entreprises en Colombie, en Indonésie, au Kenya, au Rwanda, en Sierra Leone et en Zambie pour élucider comment les bénéficiaires perçoivent les deux ERF qui renforcent le contrôle des femmes sur les aliments dans les distributions de secours. Les études ont validé les mesures des ERF et identifié de nombreuses pratiques satisfaisantes.
45. Les problèmes sont essentiellement de deux ordres: i) il est difficile de saisir la subtile dynamique qui régit les relations entre hommes et femmes dans une approche globale standardisée et ii) les initiatives appuyant la mise en oeuvre de la politique concernant la problématique hommes-femmes sont souvent reléguées au dernier plan en période d'urgence inattendue et de renouvellement rapide du personnel. Le problème du VIH/SIDA et la violence dont les femmes sont victimes n'ont toujours pas trouvé de solution. En 2004, le PAM a participé à une initiative du Groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur la problématique hommes-femmes et l'aide humanitaire visant à prévenir et à réduire la violence à l'égard des femmes dans les situations d'urgence. En collaboration avec la FAO, le PAM prépare actuellement des fiches d'action qui proposent des directives sur la prévention de la violence dans les opérations d'aide alimentaire.



ÉQUILIBRE ENTRE LES SEXES PARMIS LE PERSONNEL DU PAM

46. Au cours du premier semestre de 2004, 45 des 104 nouveaux membres du personnel recrutés au PAM ont été des femmes —43 pour cent au lieu de 29 pour cent pour la même période en 2003.
47. Au 30 septembre 2004, les femmes représentaient 40 pour cent des membres du cadre organique, au lieu de 38 pour cent au 31 décembre 2003. La nécessité d'engager davantage de femmes à des postes de responsabilité a été soulignée au personnel chargé du recrutement, auquel a été rappelé l'objectif de 50 pour cent de femmes parmi les membres du personnel du PAM conformément aux buts fixés par les Nations Unies.

PERSONNEL TITULAIRE D'UN CONTRAT D'UN AN OU PLUS AU 30 SEPTEMBRE 2004			
Catégorie	Total des effectifs	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes
Catégories supérieures (D-2 et plus)	41	11	27
Cadre organique (P-1 to D-1)	1 085	435	40
Total partiel	1 126	446	40
Administrateurs auxiliaires	60	45	75
Volontaires des Nations Unies	157	65	41
Administrateurs nationaux	255	100	39
Affectations de durée limitée	23	5	22
Contrats de service	100	34	34
Total, cadre organique et catégories supérieures	1 721	695	40
Agents des services généraux	1 507	735	49
Affectations de durée limitée	9	2	22
Contrats de service	5 351	1 331	25
Total, agents des services généraux	6 867	2 068	30
Total, personnel du PAM	8 588	2 763	32

* À l'exclusion des contrats temporaires d'une durée égale ou inférieure à 11 mois, comme les contrats de consultants, les contrats de louage de services, les prêts commerciaux remboursables et les contrats des travailleurs occasionnels.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

48. Le PAM peut améliorer sa contribution aux efforts des pays pour sauver des vies, promouvoir le développement et atteindre le premier des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire —mettre un terme à la faim— en donnant aux pays et aux régions les moyens de lutter contre la faim aiguë et la malnutrition chronique. Le Plan stratégique pour 2004–2007 vise essentiellement à aider les gouvernements à établir et à gérer des programmes d'aide alimentaire au niveau national et fait de cette aide une des priorités stratégiques du PAM.



49. En 2004, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle politique sur le "Renforcement des capacités nationales et régionales", reconnaissant que le PAM n'est pas une organisation technique, mais peut néanmoins partager des savoir-faire avec les pays et faciliter les échanges d'informations entre pays sur la contribution de l'aide alimentaire à la lutte contre la faim. La politique est conforme à la Résolution 53/192 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal des politiques, à la Résolution 1999/5 du Conseil économique et social sur l'éradication de la pauvreté et le renforcement des capacités et à la note d'orientation sur le renforcement de la capacité du Comité administratif de coordination (CAC), qui est par la suite devenu le Conseil de coordination des chefs de secrétariat des Nations Unies.

SERVICES ET LOCAUX COMMUNS

Services communs

50. Mis en route en 2004 par la lettre d'engagement des Chefs de Secrétariat des organisations membres de l'UNDG le Programme de développement des services communs a été lancé officiellement par le Groupe de gestion de l'UNDG en octobre 2004 au cours de la Réunion mondiale des Services communs qui s'est tenue à Bangkok du 20 septembre au 1er octobre 2004.
51. Le programme prévoit notamment l'établissement de six équipes interorganisations régionales qui ont été préparées à faciliter et à mener à bien dans les pays des ateliers d'initiation aux services communs et à d'autres interventions techniques en vue de promouvoir des arrangements opérationnels communs dans les bureaux de pays. Au total 27 experts des services communs et chefs d'équipe prendront contact avec les équipes de pays pour promouvoir la rationalisation des services communs. Le but est de réaliser des économies annuelles à hauteur de dix pour cent des budgets administratifs dans les pays où les Nations Unies sont fortement présentes. Il faudrait donc que le personnel des Nations Unies en poste dans 130 pays utilise les directives des services communs et un nouveau système de suivi des résultats (RTS) pour la fin de 2005. Le RTS permettra de suivre la réussite de l'initiative.
52. La part des coûts du programme de services communs à la charge du PAM en 2004 a atteint 132 000 dollars compte tenu de sa contribution au coût des deux postes de conseiller pour les services communs établis pour la région de l'Afrique orientale/australe et pour l'Afrique de l'ouest.

Locaux communs

53. Le PAM a financé sa part du coût des déménagements et des emménagements des bureaux de pays dans les locaux communs par le biais du budget de réforme des Nations Unies. Il a également participé aux coûts de restauration des locaux communs en Arménie, au Bhoutan, au Cap Vert et au Népal pour un montant total de 143 000 dollars.
54. Deux maisons des Nations Unies ont été établies en 2004, à Panama City et à Aboudja. Le PAM est présent à Panama City; le Bureau régional du PAM pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ODPC) est installé dans un bâtiment du complexe abritant les autres organisations, ce qui autorise la dénomination maison des Nations Unies. Ailleurs, le PAM a continué d'encourager les bureaux de pays à partager les locaux d'autres organisations pour des raisons financières et des considérations de sécurité.



Centre conjoint de logistique des Nations Unies (UNJLC)

55. Le Centre conjoint de logistique des Nations Unies (UNJLC) est un établissement interorganisations chargé de coordonner et d'optimiser les capacités logistiques des organisations humanitaires dans des urgences de grande envergure. Il fonctionne sous la tutelle du PAM qui est responsable de la gestion administrative et financière. En 2004, l'UNJLC a:
- participé à la préparation, à la planification d'urgence interorganisations et à la phase opérationnelle de l'opération humanitaire au Soudan. Il a facilité la coordination des livraisons d'articles non alimentaires (ANA) et leur acheminement au Darfour;
 - continué de fournir des informations et un appui en matière de coordination logistique, pour tout ce qui concerne notamment le pétrole, à la mission humanitaire en Iraq. L'opération s'achève à la fin de 2004;
 - assuré un appui en matière de planification logistique à l'équipe de pays des Nations Unies au Népal dans le cadre d'un exercice de planification d'urgence associé à un tremblement de terre majeur;
 - effectué un désengagement progressif au Liberia après avoir appuyé la mission humanitaire et mis en place un centre d'opérations logistiques; les responsabilités ont été transférées à des organisations humanitaires; et
 - appuyé le déploiement d'une équipe d'évaluation des catastrophes et de coordination des Nations Unies (UNDAC) à Grenada pendant la saison des cyclones tropicaux.

Services aériens humanitaires

56. Suite à la demande du Comité de haut niveau sur la gestion (*High Level Committee on Management* — HLCM), le PAM a accepté en 2003 d'administrer pour le compte de toutes les organisations du système des Nations Unies les services aériens affrétés pour des opérations humanitaires et pour d'autres besoins, à l'exception des opérations de maintien de la paix qui sont administrées par le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP). En 2004, le service de l'Aviation du PAM a assuré des services aériens de courte durée à la demande d'organismes des Nations Unies et a collaboré avec le HCR à la mise en place d'arrangements à long terme concernant des services aériens. Le PAM a continué de fournir des services aériens interorganisations à des organismes des Nations Unies et à des ONG en Afghanistan, en Angola, au Burundi, au Tchad, en Iraq (jusqu'en août), en Somalie, au Soudan et en Afrique de l'ouest.
57. Depuis avril 2004, le PAM dispose d'un avion "Ilyushin-76" affrété pour une longue durée au Dépôt destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies (UNHRD) à Brindisi, pour répondre aux besoins d'organisations des Nations Unies et de donateurs. Précédemment, chaque fois qu'une organisation devait envoyer des fournitures d'urgence par transport aérien, elle procédait par appel d'offres auprès des compagnies de charters.
58. Le service indépendant *Aviation Safety* a été créé en janvier 2004. Il fait rapport directement au Directeur exécutif adjoint principal (Opérations).



COLLABORATION AVEC LA BANQUE MONDIALE

59. Le PAM a continué d'affecter un haut fonctionnaire à Washington pour le représenter auprès des institutions issues des accords de *Bretton Woods*. Cette affectation, associée à l'engagement renforcé sur le terrain, est à l'origine d'une augmentation importante des activités de coopération. En juin 2004, la Banque mondiale et le PAM sont convenus d'élargir encore cette coopération par le détachement de deux hauts fonctionnaires de la Banque mondiale au Siège du PAM.
60. C'est surtout dans les pays sortant d'un conflit et d'une situation d'urgence que la coopération a été développée autour d'une d'approche associant les objectifs d'un système de distribution alimentaire plus satisfaisant et ceux d'une stratégie de protection sociale durable. Les deux organisations ont travaillé conjointement en Afghanistan, en Iraq et en Éthiopie. À Madagascar, la Banque mondiale a demandé au PAM de gérer une partie de son appui post-catastrophe.
61. La coopération au niveau conceptuel et opérationnel pourrait augmenter rapidement, les deux organisations considérant que les approches s'appuyant sur les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (MDCT) et sur les Stratégies de lutte contre la pauvreté (PRSP) proposent des directives stratégiques communes. Le personnel du PAM a collaboré au niveau de l'organisation et sur le terrain avec les collègues de la Banque mondiale pour améliorer leur PRSP.
62. Dans le contexte des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du millénaire, il faut noter que le PAM a pris contact avec le personnel de la Banque mondiale responsable de l'éducation pour faire en sorte que l'aide à l'alimentation scolaire soit intégré aux stratégies d'éducation appuyées par la Banque mondiale. En Mauritanie, il a été possible d'acheminer la contribution du PAM par la filière rapide. Les experts de la Banque mondiale et le personnel du PAM ont échangé des données d'expérience essentielles à une programmation efficace de la lutte contre le VIH/SIDA et participent à de nombreuses activités conjointes sur le terrain.
63. Le personnel du PAM a collaboré avec les spécialistes de la Banque mondiale à la mise au point d'une stratégie de protection sociale, qui a été approuvée par le Conseil d'administration en octobre 2004 pour le Burkina Faso, Haïti et le Pakistan. Un atelier de planification conjointe des politiques de protection sociale a été organisé en Inde en octobre 2004.

ÉVALUATION

64. Conformément à la politique du PAM en matière d'évaluation approuvée par le Conseil d'administration en octobre 2003, le Bureau de l'évaluation (OEDE) s'est employé en 2004 à évaluer les problèmes au niveau du programme et de la politique générale de l'Organisation, les programmes d'aide humanitaire de grande envergure et les programmes de développement à mi-parcours. L'OEDE a fourni des directives et un appui aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays pour les mettre en mesure de conduire des évaluations décentralisées de qualité.



65. Au cours de la période considérée, l'OEDE a conduit 16 évaluations, dont cinq portaient sur des opérations d'urgence et sur des interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR).² Trois évaluations concernaient le portefeuille d'activités du PAM; au Rwanda il s'agissait d'activités de secours, de redressement et de développement; en Ouganda et au Tchad d'activités de redressement et de développement, celles-ci étant intégrées aux programmes de pays. L'évaluation rétrospective des activités de développement du PAM en Chine en était au stade préparatoire en novembre 2004 et sera achevée au milieu de l'année 2005.
66. Les sept évaluations restantes étaient des évaluations thématiques portant sur i) la catégorie des IPSR, ii) le suivi des recommandations des évaluations, iii) le ciblage de l'aide du PAM dans les opérations de secours, iv) les interventions nutritionnelles appuyées par le PAM, v) l'expérience du PAM en ce qui concerne l'évaluation en temps réel des opérations d'urgence, vi) le fonctionnement du centre conjoint de logistique des Nations Unies (UNJLC) et vii) les projets pilotes de distributions alimentaires du PAM/HCR. Les activités se poursuivent sauf en ce qui concerne l'évaluation de la catégorie IPSR, qui a été présentée au Conseil en février 2004, et l'évaluation en temps réel des opérations d'urgence présentée en mai 2004.

SUIVI DES CONFERENCES INTERNATIONALES

67. Le système des Nations Unies tend de plus en plus à centrer ses efforts sur la Déclaration du Millénaire et sur les objectifs de développement énoncés dans cette Déclaration pour renforcer le suivi des grandes conférences internationales. Le PAM a fait des objectifs de développement du Millénaire l'élément central de son Plan stratégique pour 2004—2007. Le suivi des conférences internationales a été intégré aux Priorités stratégiques; Ainsi, les programmes d'alimentation scolaire du PAM et la coopération avec l'UNICEF et l'UNESCO appuient directement le suivi du sommet de l'Éducation pour tous. La mise en œuvre des Engagements renforcés en faveur des femmes (ERF) soutient le suivi de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing les 14 et 15 septembre 1995; la coopération avec la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) dans le cadre de l'Alliance internationale contre la faim (IAAH) et d'activités de projet appuie le suivi du Sommet mondial de l'alimentation et de la Conférence Internationale sur le financement du développement.

AIDE HUMANITAIRE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

Analyse, évaluation et planification préalable

68. Reconnaissant la nécessité de renforcer l'efficacité de la planification préalable, le PAM a créé une nouvelle division — Analyse, évaluation et planification préalable (ODA) — au sein de laquelle le service de la planification préalable et de l'intervention en cas d'urgence, le service de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) et le service de l'évaluation des besoins coordonnent leurs activités. Signe du renforcement de la priorité affectée à ces activités, du personnel spécialisé supplémentaire a été affecté aux trois services. Il est évident que les crises humanitaires peuvent dans une large mesure être

² Évaluation de l'aide du PAM aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) en RDC, du portefeuille de secours à l'Erythrée, des IPSR de la région côtière de l'Afrique de l'Ouest en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, de l'IPSR en Afghanistan, et de l'aide d'urgence au Soudan.



prévues et atténuées par une planification préalable efficace à tous les niveaux et que l'amélioration de l'intervention n'est possible que si le PAM se donne les moyens de préparer et d'assurer la coordination interorganisations.

Planification préalable et intervention en cas d'urgence

69. Au cours de l'année 2004, les activités de planification préalable sur le terrain ont été intensifiées par le renforcement de la coordination entre les responsables des interventions et les coordonnateurs au niveau des bureaux régionaux.
70. L'extension du Système mondial d'alerte rapide (*Global Early Warning system* — GEW) au niveau interorganisation a marqué un progrès marquant en 2004. Le PAM a pris en charge l'établissement du Système d'alerte rapide dans le domaine humanitaire (HEWS) interorganisations et a renforcé ses activités de détection précoce, notamment par l'introduction d'un communiqué mensuel sur la détection précoce appuyé par des cartes des risques naturels et des crises politiques, l'établissement de calendriers des risques saisonniers pour les bureaux régionaux, la mise au point d'une base de données sur les risques dans chaque bureau et l'exploration de nouveaux systèmes d'alerte précoce au niveau de l'organisation.
71. Le PAM a continué d'assumer la planification préalable des opérations humanitaires, la planification des interventions d'urgence couvrant plus de 30 pays. La dégradation de la sécurité a exigé la préparation intensive de plans de secours en Colombie, en Iraq, au Népal, dans la Fédération de Russie, au Soudan et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Des prévisions des risques naturels ont été établies pour le Bangladesh, l'Iran, le Madagascar, le Mozambique, les pays du Sahel, le Tadjikistan et Timor Leste. À travers le sous-groupe de travail de l'IASC sur la planification préalable et la préparation de plans de secours qu'il préside, le PAM a assumé la direction de nombre de ces exercices.
72. Le PAM a préparé intensivement la prochaine Conférence mondiale sur l'atténuation des effets des catastrophes qui aura lieu à Kobe, au Japon, du 18 au 22 janvier 2005, et à laquelle il assurera la conduite de séances thématiques sur la planification préalable d'une intervention efficace. La conférence débouchera sur l'établissement d'un projet de programme d'action arrêtant les grandes lignes de la future collaboration interorganisations sur les catastrophes naturelles.

Évaluation des besoins d'urgence (ENA)

73. Un programme de trente mois se déroulant en trois phases a été conçu pour renforcer les capacités d'évaluation des besoins d'urgence du PAM, sur la base d'un document de politique générale soumis à la Première session ordinaire du Conseil en 2004 qui reconnaissait la nécessité d'améliorer la fiabilité et l'objectivité des évaluations. Un rapport de situation a été présenté à la Troisième session ordinaire.
74. La première phase de 12 mois, qui a commencé en octobre portait sur i) l'affinement des méthodes et des instruments d'analyse par des études de marché, ii) l'effet des interventions d'aide alimentaire, iii) l'éventail des réponses non alimentaires aux situations de crise, et iv) l'insécurité alimentaire chronique comparée à l'insécurité transitoire. Des études de référence sur la sécurité alimentaire seront entreprises en partenariat avec des organisations des Nations Unies, des gouvernements et des ONG dans dix pays exposés à des situations d'urgence, et seront complétées par cinq systèmes de suivi de la sécurité alimentaire.
75. Des méthodes d'apprentissage ont été conçues dans la perspective des grands programmes de formation qui seront lancés en 2005 pour renforcer i) les capacités du PAM et de ses partenaires en matière d'évaluation des besoins d'urgence et ii) les capacités des



spécialistes de l'évaluation du PAM en matière d'ENA. Le visa et l'examen des rapports d'évaluation exigés du Comité d'examen des programmes et la responsabilité dévolue aux directeurs de pays et aux directeurs régionaux en matière d'ENA ont renforcé la transparence et l'obligation redditionnelle. Des pages ont été prévues sur la toile pour permettre aux partenaires du PAM et aux parties prenantes d'accéder aux documents, ce qui a amélioré la transparence et la compréhension des besoins en matière de sécurité alimentaire dans les situations d'urgence et renforcé les interventions.

EXAMEN TRIENNAL D'ENSEMBLE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT (TCPR)

76. Au cours du dernier examen, il a été demandé par la Résolution A/RES/56/201 de l'Assemblée générale, "Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies", que ledit système examine les problèmes en rapport avec ses activités opérationnelles. L'accent était mis sur la coopération et la cohérence au niveau des pays ainsi que sur l'importance de la simplification et de l'harmonisation des opérations et des moyens mis en oeuvre.
77. Les présentes discussions sur le TCPR ont été engagées au cours du débat sur les questions opérationnelles qui a eu lieu aux réunions du Conseil économique et social tenues à New York en juillet 2004. Les gouvernements ont reconnu les progrès accomplis par les organisations du comité exécutif de l'UNDG en ce qui concerne l'harmonisation des procédures et ont noté qu'il fallait poursuivre dans ce sens pour simplifier l'action des Nations Unies au niveau des pays et assurer la participation de tous les partenaires. La 59ème Assemblée Générale qui s'est tenue en novembre et en décembre 2004 a débattu des progrès effectués à cette date, et adopté une résolution sur le TCPR qui déterminera les activités opérationnelles de développement des Nations Unies pour les trois prochaines années. Le PAM continuera de faire rapport au Conseil d'administration sur les résultats, le déroulement et les buts du TCPR dans les futurs Rapports annuels.

ACTIVITES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

78. Des membres des Conseils d'administration du PAM, du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF se sont rendus au Guatemala en mars et avril 2004 pour déterminer dans quelle mesure le système des Nations Unies aide à atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du millénaire. La mission a pris acte des progrès accomplis au niveau de la simplification et de l'harmonisation, ainsi que du fonctionnement du système des Coordonnateurs résidents et de la contribution des Nations Unies au programme national de lutte contre le VIH/SIDA.
79. Monsieur Anthony Beattie, Président et M. Miguel Barreto, Vice-Président du Conseil d'administration du PAM, ont participé à la réunion conjointe des Conseils du PAM, du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF qui s'est tenue à New York en janvier 2004 et dont la préparation a été coordonnée par le PAM. Il a été décidé par consensus que le VIH/SIDA et la Simplification et l'Harmonisation (S&H) seraient considérés comme des points permanents de l'ordre du jour des futures réunions conjointes.
80. La prochaine réunion conjointe aura lieu les 20 et 24 janvier 2005 à New York, et la coordination sera assurée par l'UNICEF. Les présidents des conseils d'administrations sont convenus que le débat sur le VIH/SIDA serait consacré aux orphelins du VIH/SIDA et aux femmes atteintes.



**TABLEAU 1 – RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MENTIONNANT SPÉCIFIQUEMENT LE PAM
COMME ORGANISME ASSURANT LE SUIVI**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE					
Numéro de la résolution et date d'adoption	Suivi par	Calendrier	Rapport demandé	Titre	Mesure prise par le PAM
A/RES/57/306 15 avril 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Enquête sur l' exploitation sexuelle de réfugiés faite par les agents de services d'aide humanitaire en Afrique de l'ouest	<p>WFP/EB.A/2004/5-C, <i>Principes humanitaires</i> Tous les membres du personnel se conformeront au Code de bonne conduite de la fonction publique internationale et aux directives du Bulletin du Secrétaire Général sur la violence et l'exploitation sexuels dans les crises humanitaires et dans d'autres opérations.</p> <p>L'IASC a chargé son organisme subsidiaire, le Groupe de référence de l'IASC sur la problématique homme-femmes et l'aide humanitaire, d'établir des document fournissant aux agents de l'aide humanitaire des directives pratiques pour la prévention et la gestion de la violence à l'égard des femmes dans les crises humanitaires.</p> <p>Le PAM prépare, en collaboration avec la FAO, des fiches d'action sur la prévention de la violence sexuelle dans les interventions de sécurité alimentaire.</p>
A/RES/58/24 5 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Aide humanitaire d'urgence à l'Éthiopie	Le PAM fournit des données sur ses réalisations au rapport du Secrétaire général par le biais du Coordonnateur Résident.
A/RES/58/26 5 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Aide humanitaire d'urgence au Malawi	Voir ci-dessus.
A/RES/58/115 17 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Aide humanitaire à la Somalie et soutien au relèvement économique et social du pays	Voir ci-dessus.
A/RES/58/116 17 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Assistance économique pour la reconstruction et le développement de Djibouti	Voir ci-dessus.



**TABLEAU 1 – RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MENTIONNANT SPÉCIFIQUEMENT LE PAM
COMME ORGANISME ASSURANT LE SUIVI**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE					
Numéro de la résolution et date d'adoption	Suivi par	Calendrier	Rapport demandé	Titre	Mesure prise par le PAM
A/RES/58/121 17 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Secours humanitaire et aide au relèvement et au développement pour le Timor-Leste	Voir ci-dessus.
A/RES/58/25 5 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Coopération internationale en matière d'aide humanitaire à la suite de catastrophes naturelles: de la phase des secours à celle de l'aide au développement	<p>WFP/EB.A/2004/5-B, <i>Transition des activités de secours aux activités de développement</i></p> <p>WFP/EB.3/2003/4-A/1, <i>Plan stratégique (2004–2007)</i></p> <p>WFP/EB.A/2004/5-A/3, <i>Nutrition in Emergencies: WFP Experiences and Challenges</i></p> <p>WFP/EB.3/2003/INF/11, <i>Participation du PAM au Processus d'appel commun</i></p> <p>Le PAM appuie des organisations des Nations Unies et d'autres partenaires par le biais du Centre de logistique commun des Nations Unies (UNJLC); il établira des services interorganisations, renforcera son service de sécurité de l'aviation et renforcera le UNHRD, étudiant la possibilité de reprendre l'approche dans d'autres emplacements stratégiques.</p>
A/RES/58/118 17 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Participation de volontaires, les "Casques blancs", aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par les organismes des Nations Unies	Le PAM appuie l'intégration de l'Initiative Casques blancs aux Nations Unies et encourage les gouvernements à fournir un plus grand nombre de volontaires pour assurer le maintien de bons résultats.



**TABLEAU 1 – RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MENTIONNANT SPÉCIFIQUEMENT LE PAM
COMME ORGANISME ASSURANT LE SUIVI**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE					
Numéro de la résolution et date d'adoption	Suivi par	Calendrier	Rapport demandé	Titre	Mesure prise par le PAM
A/RES/58/122 17 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies	<p>WFP/EB.1/2004/10-D, <i>Note d'information sur le Programme de renforcement de la sécurité du PAM</i></p> <p>WFP/EB.A/2004/7-C, <i>Note d'Information sur la mise en œuvre des nouvelles dispositions en matière de gestion de la sécurité</i></p> <p>WFP/EB.A/2003/8-D, <i>Mise en œuvre des Arrangements pour la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies</i></p> <p>Tous les membres du personnel doivent connaître le CD-ROM de l'UNSECOORD <i>Sécurité sur le terrain</i> avant de se rendre dans un secteur en phase de sécurité.</p> <p>Des évaluations de la sécurité sur place et des évaluations de la menace au niveau des pays sont dirigées par le PAM. Dans les cas où c'est possible le PAM cherche à conduire ces missions conjointement avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité (UNSECOORD) et d'autres organismes basés sur le terrain.</p> <p>Le PAM continuera d'apporter sa contribution au Système de gestion de la sécurité des Nations Unies au niveau interorganisations, en particulier dans les domaines de la sécurité aérienne, des télécommunications, de la formation et des interventions d'urgence.</p>
A/RES/58/146 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Amélioration de la condition de la femme en milieu rural	<p>Le PAM fournit des informations sur ses réalisations — trois fois par an aux rapports de la Commission de la condition de la femme, du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale.</p> <p>WFP/EB.3/2002/4-A, <i>Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007) — Engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire</i></p>



**TABLEAU 1 – RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MENTIONNANT SPÉCIFIQUEMENT LE PAM
COMME ORGANISME ASSURANT LE SUIVI**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Numéro de la résolution et date d'adoption	Suivi par	Calendrier	Rapport demandé	Titre	Mesure prise par le PAM
A/RES/58/156 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Les petites filles	Voir A/RES/58/146.
A/RES/58/215 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Catastrophes naturelles et vulnérabilité	WFP/EB.3/2004/4-B, <i>Renforcement des capacités nationales et régionales</i> Les multiples efforts du PAM pour prévenir les catastrophes ont été exposés dans le dernier Rapport du Secrétaire Général sur la mise en œuvre de la stratégie Internationale de prévention des catastrophes.
A/RES/58/235 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Application des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire Général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique	Le PAM a amélioré sa capacité de prévision d'événements socio-politiques, ce qui facilite les interventions précoces visant à atténuer ou à écarter les effets pervers de conflits sur la sécurité alimentaire. Le rôle de l'aide alimentaire dans le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) a été évalué pour déterminer le futur rôle du PAM en la matière.
A/RES/58/236 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Aucun	Suite à donner aux textes issus de la vingt-sixième session extraordinaire: mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA	WFP/EB.1/2003/4-B, <i>La programmation à l'ère du SIDA: l'action du PAM dans la lutte contre le VIH/SIDA</i> WFP/EB.1/2004/4-E, <i>Mise à jour sur la réponse du PAM au VIH/SIDA</i>

* Secrétariat désigne le Secrétariat du PAM.

* Le calendrier est établi en fonction des mesures de suivi.

* Rapport demandé signifie que le Secrétariat a été prié de soumettre un rapport.



**TABLEAU 2: RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSIGNANT A DES FONDS ET PROGRAMMES DES NATIONS UNIES
DES MESURES DU RESSORT DU PAM**

Numéro de la résolution et date d'adoption	Suivi par	Calendrier	Rapport demandé	Titre	Action prise par le PAM
A/RES/57/309 22 mai 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Crise mondiale de la sécurité routière	La formation des chauffeurs, y compris la formation aux premiers secours (en collaboration avec Logistique et TPG), est prévue pour 2005.
A/RES/58/16 3 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Siège	Faire face aux menaces et aux défis mondiaux	WFP/EB.A/2004/7-C, <i>Note d'information sur la mise en œuvre des nouveaux arrangements concernant la gestion de la sécurité</i>
A/RES/58/89 9 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace	<p>Le PAM s'engage à améliorer sa capacité d'évaluation de la sécurité alimentaire et d'analyse de la vulnérabilité.</p> <p>Le PAM établit actuellement un système appuyant les informations de terrain par des données de télédétection. Avec la FAO, le PAM a établi un logiciel — <i>the Geonetwork</i> — qui permet de transmettre et d'échanger des données spatiales, y compris des données de télédétection, par internet.</p> <p>À l'aide de <i>Geonetwork</i>, le PAM a installé le <i>Spatial Information Environment</i> (SIE) de l'ACV dans ses six bureaux régionaux, au Siège, en Éthiopie et au Soudan. Dans le contexte du Suivi mondial de l'environnement et de la sécurité (GMES), le PAM discute actuellement avec l'Agence spatiale européenne de la possibilité d'utiliser des informations transmises par satellite pour suivre la sécurité alimentaire et appuyer ses opérations.</p> <p>Le PAM a récemment engagé des pourparlers avec le Bureau des Nations Unies pour les affaires spatiales en vue d'obtenir l'autorisation d'utiliser la Charte internationale "de l'espace et des grandes catastrophes" pour appuyer ses opérations en période d'urgence.</p>



**TABLEAU 2: RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSIGNANT A DES FONDS ET PROGRAMMES DES NATIONS UNIES
DES MESURES DU RESSORT DU PAM**

Numéro de la résolution et date d'adoption	Suivi par	Calendrier	Rapport demandé	Titre	Action prise par le PAM
A/RES/58/114 17 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies	<p>WFP/EB.A/2004/5-B, <i>Transition des activités de secours aux activités de développement</i></p> <p>WFP/EB.3/2004/4-B, <i>Renforcement des capacités nationales et régionales</i></p> <p>WFP/EB.3/2003/INF/11, <i>Participation du PAM au Processus d'appel commun</i></p> <p>Le PAM fournit trois fois par an des informations sur ses activités destinées aux rapports de la Commission de la condition de la femme, du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale.</p> <p>WFP/EB.3/2002/4-A, <i>Politique concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007) – Engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire</i></p> <p>WFP/EB.1/2004/4-A, <i>Évaluation des besoins d'urgence</i></p> <p>WFP/EB.3/2004/4-E, <i>Renforcement des évaluations des besoins d'urgence: Progrès accomplis et Plan d'exécution</i></p> <p>Voir A/RES/57/306.</p>
A/RES/58/144 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies	Voir A/RES/58/146.
A/RES/58/145 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des femmes	Voir A/RES/58/146.
A/RES/58/148 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale	Voir A/RES/58/146.



**TABLEAU 2: RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSIGNANT A DES FONDS ET PROGRAMMES DES NATIONS UNIES
DES MESURES DU RESSORT DU PAM**

Numéro de la résolution et date d'adoption	Suivi par	Calendrier	Rapport demandé	Titre	Action prise par le PAM
A/RES/58/149 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés en Afrique	<p>En mai, le PAM a assisté à un atelier sur les <i>Directives pour promouvoir l'autonomie</i> du HCR. En juin, les deux organisations ont tenu à l'intention du personnel d'ODC un atelier consacré à l'analyse de différents aspects des MOU et aux mesures à prendre pour améliorer la collaboration.</p> <p>Le PAM et le HCR collaborent pour répondre aux besoins des réfugiés et d'autres personnes en situation difficile dans 22 pays africains, suivre la dotation en ressources de ces opérations conjointes et trouver le moyen de faire face aux pénuries.</p> <p>Le PAM collabore avec le HCR à toutes les opérations de rapatriement et de réinsertion, et fournit des colis de rapatriement pour une période de trois à six mois.</p> <p>WFP/EB.1/2004/6-B/2, <i>Note d'information sur l'aide du PAM aux personnes déplacées en République démocratique du Congo</i></p>
A/RES/58/151 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	<p>WFP/EB.1/2004/4-C, <i>Principes humanitaires</i></p> <p>Le PAM a travaillé à plusieurs projets interdépendants visant à fournir des directives et une aide pratique au personnel de terrain confronté à des problèmes d'accès, de droits humains et de sécurité.</p> <p>Voir A/RES/57/306.</p>
A/RES/58/153 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Mesures d'application proposées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour renforcer la capacité du Haut Commissariat de s'acquitter de son mandat	<p>En 2004, le PAM et le HCR ont aidé 2,4 millions de réfugiés dans 29 pays. Les deux organisations ont mis au point les <i>Directives d'évaluation conjointes</i>.</p>
A/RES/58/177 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Aide et protection en faveur des personnes déplacées dans leur propre pays	<p>Le PAM a collaboré avec d'autres organisations des Nations Unies et des ONG à la mise au point de nouvelles politiques de l'IASC concernant les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), qui ont été diffusées au PAM.</p>



**TABLEAU 2: RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSIGNANT A DES FONDS ET PROGRAMMES DES NATIONS UNIES
DES MESURES DU RESSORT DU PAM**

Numéro de la résolution et date d'adoption	Suivi par	Calendrier	Rapport demandé	Titre	Action prise par le PAM
A/RES/58/185 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes	Voir A/RES/58/146.
A/RES/58/186 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Le droit à l'alimentation	<p>Le PAM appuie pleinement le droit à l'alimentation. Il utilise une approche axée sur les besoins pour aider les gouvernements à assumer leurs obligations. Dans tous les pays où le PAM est présent, les droits aux aliments de segments importants des populations ne peuvent être garantis. Faute de ressources le PAM ne peut aider les gouvernements à fournir à chacun les aliments auxquels il a droit; il choisit donc les bénéficiaires parmi les personnes qui ne peuvent satisfaire leur droit à l'alimentation. Cette pratique est compatible avec l'engagement des gouvernements à satisfaire progressivement le droit à l'alimentation, le rang de priorité étant fonction des besoins.</p> <p>Le PAM préparera pour son Conseil d'administration une note d'information sur les directives concernant le droit à l'alimentation adoptées au dernier Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2004) et par le Conseil de la FAO (novembre 2004).</p> <p>M. Ziegler, Rapporteur des Nations Unies, a pris la parole à la Réunion mondiale de 2004. Il a exposé la situation juridique et précisé les définitions du droit à l'alimentation et énuméré les mesures pratiques qu'il était autorisées à mettre en œuvre dans la lutte contre la faim.</p>
A/RES/58/172 22 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Le droit au développement	<p>WFP/EB.3/2003/4-A/1, <i>Plan stratégique (2004–2007)</i></p> <p>WFP/EB.3/2004/4-C, <i>Nouveaux Partenariats pour faire face à l'augmentation des besoins — Développement de la base de donateurs du PAM</i></p> <p>WFP/EB.1/2003/4-B, <i>Programmation à l'ère du SIDA: Mesures prises par le PAM face au VIH/SIDA</i></p> <p>Politique du PAM concernant la problématique hommes/femmes 2003-2007</p>



**TABLEAU 2: RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSIGNANT A DES FONDS ET PROGRAMMES DES NATIONS UNIES
DES MESURES DU RESSORT DU PAM**

Numéro de la résolution et date d'adoption	Suivi par	Calendrier	Rapport demandé	Titre	Action prise par le PAM
A/RES/58/201 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Programme d'action d'Almaty: Partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit	<p>L'action du PAM a eu lieu à plusieurs niveaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - facilitation des formalités de douane et de transit (Djibouti, Libye, Géorgie, Russie); - négociation de couloirs en cas de conflit entre le pays de transit et le pays bénéficiaire; - remise en état de l'infrastructure par des projets d'opérations spéciales (Géorgie, Ouzbekistan, Tajikistan, Djibouti, Kenya, Mozambique, Soudan, Erythrée); - Appui des compagnies de chemin de fer locales par la fourniture d'équipement, des programmes de restauration, la fourniture d'avis d'experts (Géorgie, Tanzanie, Kenya, Ouganda, RDC); - construction ou restauration et entretien de routes dans le cadre de projets d'Opérations spéciales ou en partenariat avec la Banque mondiale, des pays donateurs ou les autorités locales; <p>En utilisant au maximum les moyens de manutention et de transport locaux, le PAM apporte une contribution importante au développement ou au redémarrage du secteur commercial après des interruptions dues à des conflits ou à des catastrophes naturelles.</p>
A/RES/58/206 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Participation des femmes au développement	Voir A/RES/58/146.
A/RES/58/207 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Mise en valeur des ressources humaines	<p>WFP/EB.3/2004/4-B, <i>Renforcement des capacités nationales et régionales</i></p> <p><i>Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007)</i></p> <p>WFP/EB.3/2004/4-F, <i>Synthèse des politiques générales du PAM — Version à jour (octobre 2004)</i></p> <p>WFP/EB.3/2003/4-A/1, <i>Plan stratégique</i></p>



**TABLEAU 2: RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSIGNANT A DES FONDS ET PROGRAMMES DES NATIONS UNIES
DES MESURES DU RESSORT DU PAM**

Numéro de la résolution et date d'adoption	Suivi par	Calendrier	Rapport demandé	Titre	Action prise par le PAM
A/RES/58/208 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Migrations internationales et développement	Le PAM distribue des produits aux pays qui ont des effectifs importants de réfugiés et de personnes déplacées. Le PAM et l'Organisation internationale pour les migrations ont coopéré en janvier 2004 en distribuant des aliments à des milliers de demandeurs d'asile libériens. WFP/EB.3/2004/4-F, <i>Synthèse des politiques générales du PAM – Version à jour (octobre 2004)</i>
A/RES/58/214 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Stratégie internationale de prévention des catastrophes	WFP/EB.3/2003/4-A/1, <i>Plan stratégique (2004–2007)</i> WFP/EB.3/2003/INF/11, <i>Participation du PAM au processus d'appel commun</i> Le PAM a pris la direction du Groupe de travail de l'IASC pour l'alerte rapide. Il a établi et lancé un site web interorganisations d'alerte rapide à des fins humanitaires (HEWS-web), qui propose des informations fréquemment mises à jour sur les événements socio-politiques et les risques naturels.
A/RES/58/220 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Coopération économique et technique entre pays en développement	WFP/EB.3/2004/4-B, <i>Renforcement des capacités nationales et régionales</i>
A/RES/58/228 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés	WFP/EB.1/2003/4-A/Rev.1, <i>Programme d'Action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la Décennie 2001–2010</i>
A/RES/58/233 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique: progrès de la mise en œuvre et appui international	WFP/EB.1/2004/4-F, <i>Note d'information sur l'appui du PAM au NEPAD</i> WFP/EB.3/2004/INF/6, <i>Étude du NEPAD visant à déterminer de possibles améliorations des systèmes de réserves de sécurité alimentaire en Afrique</i> Le PAM se félicite des arrangements (Coordination régionale) coordonnés par UN/ECA (Addis Abeba) pour assurer un soutien plus cohérent au NEPAD. Il continuera de participer activement aux réunions sur des problèmes ayant des implications importantes pour son partenariat avec NEPAD et poursuivra son étroite collaboration au sein



**TABLEAU 2: RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSIGNANT A DES FONDS ET PROGRAMMES DES NATIONS UNIES
DES MESURES DU RESSORT DU PAM**

Numéro de la résolution et date d'adoption	Suivi par	Calendrier	Rapport demandé	Titre	Action prise par le PAM
					du systèmes des Nations Unies, en ce qui concerne notamment les échanges d'informations, les synergies et la complémentarité.
A/RES/58/242 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Mise en œuvre de la Convention des Nations Unies pour combattre la désertification dans les pays sérieusement touchés par la sécheresse et la désertification, notamment en Afrique	Les efforts du PAM portent actuellement sur l'établissement d'un cadre de travail dont une composante essentielle est constituée par le suivi de la sécurité alimentaire. Des méthodes sont mises au point pour suivre au mieux les sécheresses et leurs liens avec l'insécurité alimentaire.
A/RES/58/249 23 déc. 2003	Secrétariat	En cours	Néant	Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes	Le Comité de haut niveau de la gestion a demandé que le secrétariat du CEB organise des consultations avec le comité des commissaires aux comptes et obtienne des informations plus détaillées sur la portée et les objectifs de l'examen.

* Le Secrétariat se réfère au Secrétariat du PAM.

* Le calendrier est établi en fonction des mesures de suivi.

* Rapport demandé signifie que le Secrétariat a été prié de soumettre un rapport.



**TABLEAU 3 — POINTS FORTS SOULEVÉS A LA CENT VINGT-QUATRIÈME SESSION DU CONSEIL DE LA FAO
(ROME, 23–28 JUIN 2003)**

Paragrophes	Action prise par le PAM
<p>Par. 48: Le Conseil a félicité le Programme alimentaire mondial du travail effectué en 2002, tel qu'il ressort du Rapport Annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités. Il a notamment pris note de l'aide du Programme aux situations d'urgence en Afrique, y compris de la contribution personnelle du Directeur exécutif, James T. Morris, en qualité d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les besoins humanitaires en Afrique australe.</p>	<p>Voir pars 17 et 18 du Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO.</p>
<p>Par. 49: Le Conseil a <u>réaffirmé</u> son appui au double mandat du PAM chargé d'aider les pauvres qui ont faim dans les situations d'urgence et dans le domaine du développement. A cet égard, un certain nombre de membres se sont inquiétés de la diminution des ressources fournies au PAM pour le développement et ont demandé un renversement de cette tendance, tandis que d'autres ont souligné le rôle crucial des opérations d'urgence.</p>	<p>WFP/EB.3/2003/9-B, <i>Augmentations budgétaires des Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif (1er janvier–30 juin 2003)</i> WFP/EB.A/2004/5-B, <i>Transition des activités de secours aux activités de développement</i></p>
<p>Par 50: Le Conseil a en outre <u>exprimé</u> son appui aux efforts novateurs du PAM pour augmenter le niveau des ressources fournies par des donateurs non traditionnels, en particulier le secteur privé. Plusieurs membres ont demandé au PAM de maintenir son caractère universel en ce qui concerne l'aide alimentaire multilatérale.</p>	<p>WFP/EB.3/2004/4-C, <i>Nouveaux Partenariats pour répondre aux besoins en augmentation — Élargissement de la base de donateurs du PAM</i></p>
<p>Par 51: Certains membres ont souligné qu'il était important que le PAM augmente ses achats auprès des pays bénéficiaires.</p>	<p>En 2003, le PAM a acheté 68 pour cent de ses aliments à des pays en développement, contre 66 pour cent en 2002. Les chiffres complets pour 2004 ne sont pas encore disponibles. Directive sur les ressources RD96/001 Procédures d'achat des produits alimentaires, 24 Avril 1996 (partie de la Circulaire du Directeur exécutif ED96/009, 11 avril 1996).</p>
<p>Par. 53: Certains membres ont aussi <u>demandé</u> que le PAM continue de rechercher des formules assurant une répartition géographique plus équitable des membres de son personnel.</p>	<p>WFP/EB.1/2004/4-B/Rev.1, <i>Politique du PAM concernant le recrutement du personnel et la représentation géographique des États Membres</i> WFP/EB.A/2004/INF/7, <i>Note d'information sur la distribution géographique et par sexe du personnel international et recruté localement</i></p>



**TABLEAU 3 — POINTS FORTS SOULEVÉS A LA CENT VINGT-QUATRIÈME SESSION DU CONSEIL DE LA FAO
(ROME, 23–28 JUIN 2003)**

Paragrapes	Action prise par le PAM
<p>Par. 54: Le Conseil a <u>demandé</u> que le PAM renforce ses efforts de coopération avec la FAO, en ce qui concerne notamment la transition des activités de secours aux activités de développement.</p>	<p>Le PAM a participé avec l'UNICEF à un atelier parrainé par la FAO en juillet 2004 pour re-évaluer les efforts de l'aide au Burundi dans l'optique d'un développement durable. Des problèmes importants pour la collaboration FAO/PAM ont été soulevés, parmi lesquels celui de l'organisation d'un CFSAM.</p> <p>En juillet, des discussions plus approfondies ont eu lieu entre la FAO, le PAM et des donateurs pour affiner la méthode d'évaluation employée pour les CFSAMs, par les deux organisations.</p> <p>Un mémorandum d'accord (MOU) a été signé le 20 août 2004 par la FAO et le PAM pour la République de Guinée afin de faciliter la collaboration en ce qui concerne l'évaluation des besoins de la population en général et des groupes vulnérables en particulier dans le domaine de la sécurité alimentaire. Les activités suivantes sont envisagées: i) établir des stratégies d'intervention d'urgence; ii) renforcer la capacité des structures nationales et des ONG en ce qui concerne le rétablissement de la production agricole dans les secteurs touchés par des conflits et améliorer la sécurité alimentaire des ménages; iii) réinsertion sociale des jeunes par des activités génératrices de revenus et des programmes vivres-contre-travail (VCT); iv) renforcer la capacité communautaire en ce qui concerne l'activité vivres pour la formation (VPF); et v) promouvoir des jardins potagers et l'élevage de petits animaux dans les écoles ayant des cantines.</p>



**TABLEAU 4 — POINTS FORTS SOULEVÉS LORS DE LA TRENTE-DEUXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DE LA FAO
(ROME, 29 NOVEMBRE–9 DÉCEMBRE 2003)**

Paragraphe	Action prise par le PAM
<p>Par. 65: La Conférence a <u>réaffirmé son appui</u> au double mandat du PAM et à son approche sur deux fronts, visant à aider les personnes qui ont faim et les pauvres à la fois pendant les crises aiguës et dans des situations de développement. Dans ce contexte, la Conférence s'est félicitée de la coopération du PAM avec la FAO et le FIDA, et a <u>encouragé</u> les trois organisations basées à Rome à poursuivre son renforcement en rationalisant leurs activités et en assurant leur efficacité opérationnelle.</p>	<p>Voir du par. 19 au par. 22 du Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO.</p>
<p>Par. 68: la Conférence, évoquant les catastrophes naturelles, a souligné l'importance des plans d'intervention du PAM en cas de catastrophe. Elle a également <u>demandé</u> au PAM d'utiliser les moyens dont il dispose pour susciter une meilleure prise de conscience des causes du réchauffement de la planète.</p>	<p>Le Directeur Exécutif a souligné dans la presse et dans ses allocutions l'impact que pourrait avoir le changement climatique sur la sécurité alimentaire, notant que pour des populations entières prises au piège d'une misère durable et grandissante, une compréhension des causes scientifiques du changement climatique était moins importante qu'un engagement clair à combattre l'impact pour l'homme. Ses déclarations et d'autres activités de plaidoyer du PAM ont incité la communauté internationale à prêter davantage d'attention à la planification d'urgence, à la préparation aux catastrophes et à la fourniture d'une aide alimentaire adéquate en cas de catastrophes naturelles liées au changement climatique. Le PAM a déclaré publiquement que le degré de souffrances et le nombre de victimes de la sécheresse et des inondations serait beaucoup plus important sans l'aide humanitaire internationale. Le PAM étudie actuellement avec la Banque mondiale le concept d'un système d'assurance contre le risque de famine qui avancerait les fonds nécessaires au début d'une crise. Par un système de suivi météorologique et d'alerte rapide, l'Unité de la planification préalable et de la réponse aux situations d'urgence du PAM souligne les risques naturels pouvant provoquer des urgences humanitaires.</p>
<p>Par. 69: Certains membres ont demandé que le PAM établisse un rapport détaillé sur le recrutement du personnel et notamment sur sa répartition géographique.</p>	<p>WFP/EB.1/2004/4-B/Rev.1, <i>Politique du PAM concernant le recrutement du personnel et la représentation géographique des États membres</i> WFP/EB.A/2004/INF/7, <i>Note d'information sur la représentation géographique et par sexe du personnel international et recruté localement</i></p>



LISTE DES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse de la cartographie de la vulnérabilité
CAC	Comité administratif de coordination d'appel commun
CCA	Bilan commun de pays
ECHA	Comité exécutif des affaires humanitaires
ENA	Évaluation des besoins d'urgence
ERF	Engagements renforcés en faveur des femmes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HEWS	Système d'alerte rapide dans le domaine humanitaire
IAAP	Groupe consultatif interinstitutionnel
IASC	Comité permanent interorganisations
MOU	Mémoire d'accord
ONG	Organisation non gouvernementale
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRS	Stratégies de lutte contre la pauvreté
PRSP	Document stratégique de lutte contre la pauvreté
RCIG	Groupe sur les problèmes des Coordonnateurs résidents
S&H	Simplification et harmonisation
TCPR	Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNJLC	Centre conjoint de logistique des Nations Unies